

COUPE DU DISTRICT U15/U18/SENIOR F



SAMEDI 4 JUIN 2022

A TELGRUC SUR MER, Stade Menez Ruz

AM.S. TELGRUC S/MER

1. ORGANISATION DE LA COMPETITION

La Commission départementale FEMININE est responsable de l'organisation de cette compétition et en assurera la coordination par les membres désignés par elle.

Rendez-vous des équipes U15F et U18F Foot à 7, des responsables et arbitres à 09h30 au plus tard

Rendez-vous des équipes U18F Foot à 11 à 13h00

Rendez-vous des équipes Senior F à 15h00

2. ARBITRAGE :

Il sera demandé à la CDA de bien vouloir envisager la présence de 4 à 6 arbitres du District du FINISTERE (à confirmer). Ces arbitres seront placés sous l'autorité de membres désignés.

Les arbitres assistantes seront des joueuses assistées d'arbitres officiels pour les équipes U15 et U18 féminines.

- ☛ 09h15 Arrivée des membres de l'organisation (maximum 5)
- ☛ 09h30 Arrivée des équipes U15F et des équipes U18F Foot à 7
- ☛ 09h45 Briefing des responsables d'équipes U15F et U18F Foot à 7
- ☛ 10h30 Rencontre Finale U15F et U18F Foot à 7
- ☛ 11h45 Remise des récompenses U15F et U18F Foot à 7
- ☛ 12h00 Repas
- ☛ 13h00 Arrivée des équipes U18F Foot à 11
- ☛ 13h15 Briefing des responsables d'équipes U18F Foot à 11
- ☛ 14h00 Rencontre Finale U18F Foot à 11
- ☛ 15h00 Arrivée des équipes Senior
- ☛ 15h15 Briefing des responsables d'équipes Senior
- ☛ 15h45 Remise des récompenses U18F Foot à 11
- ☛ 16h00 Rencontre Finale Senior
- ☛ 17h45 Remise des récompenses Senior
- ☛ 18h00 Clôture de la journée

3. COMPOSITION DES EQUIPES U15F / U18F/ SENIOR F

- ☛ La Coupe du District Féminine U15/U18/Senior est ouvert à tous les clubs affiliés
- ☛ 2 équipes U15F, 2 équipes U18F Foot à 7, 2 équipes U18F Foot à 11 et 2 équipes Senior F participeront à cette Finale Coupe du District sur convocation
- ☛ Les équipes seront composées de 12 joueurs(ses) (8 + 4) en U15 féminines
Les équipes seront composées de 11 joueurs(ses) (7 + 4) en U18 féminines Foot à 7
Les équipes seront composées de 14 joueurs(ses) (11 + 3) en U18 féminines Foot à 11
Les équipes seront composées de 14 joueurs(ses) (11 + 3) en Senior féminines
- ☛ Les maillots seront numérotés de 1 à 14 pour le bon déroulement des résultats = obligatoire
- ☛ Déclassement et surclassement autorisés :
 - Les U13F sont autorisées à participer à la Finale de la Coupe du District U15F
 - Une équipe U15F ne peut compter plus de 3 U13F régulièrement surclassées.

 - Les U15F sont autorisées à participer à la Finale de la Coupe du District U18F
 - Une équipe U18F ne peut compter plus de 3 U15F régulièrement surclassées.

 - Les U16F et U17F sont autorisées à participer à la Finale de la Coupe du District Senior F
(sur validation médicale)
 - Une équipe Senior F ne peut compter plus de 3 U16F et 3U17F régulièrement surclassées.
- ☛ Les joueuses ne peuvent participer à la compétition que pour une seule équipe d'un club
- ☛ Les ententes déclarées et validées par le District peuvent participer à cette finale
- ☛ **La présentation des licences des 14 joueurs est obligatoire dès l'arrivée au podium :
contrôle des licences avec FOOT COMPAGNON.**

4. REGLEMENT

a. Déroulement des rencontres

- ☛ Durée du match = 2*40 mn + 2' de pause coaching au milieu de chaque période en U15F
Durée du match = 2*40 mn + 2' de pause coaching au milieu de chaque période en U18F
Foot à 7
Durée du match = 2*45 mn + 2' de pause coaching au milieu de chaque période en U18F
Foot à 11
Durée du match = 2*45 mn + 2' de pause coaching au milieu de chaque période en Senior F
Lorsque le match se termine par un match nul, pas de prolongation ; il sera procédé à l'épreuve des coups de pied au but (5 tirs chacune + morts subite si besoin)
- ☛ Le règlement du Football à 8 est intégralement appliqué en U15 et en U18 Foot à 7
Le règlement du Football à 11 est intégralement appliqué en U18 Foot à 11 et en Senior F
- ☛ **Contrôle des licences à l'entrée du stade FOOTCOMPAGNON (application)**
- ☛ Nous disposerons de 2 terrains en herbe

5. PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL : DISTRICT

- ☛ Afin de participer à la mise en place du Programme Educatif Fédéral, le District mettra en place l'opération Carton vert lors des Finales
- ☛ **Chaque club devra présenter un parent qui désignera le carton vert à l'équipe adverse (explication au podium)**
- ☛ Le carton vert est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses sur le terrain afin d'encourager les bons comportements
 - Avant chaque rencontre, les responsables de la table de marque distribuent un "carton vert" **au parent responsable de cette action par club**
 - Si cette personne estime qu'une joueuse de l'équipe adverse, au vu de son bon comportement, mérite de se voir attribuer cette distinction, elle lui remet ce Carton Vert
 - La joueuse récompensée vient le ramener à la table de marque du terrain
 - L'attribution d'un Carton vert n'est pas obligatoire

- Un des responsables de la table de marque notifie cette éventuelle attribution dans un tableau récapitulatif
- A chaque remise, le comité d'organisation valorisera et récompensera les lauréats du jour pour leur exemplarité lors de ces rencontres.

Nous rappelons que le carton vert n'est pas obligatoirement la meilleure joueuse mais plutôt la meilleure joueuse citoyenne

6. MATERIEL

Les responsables des clubs, au nombre de 2, tous titulaires de la licence « DIRIGEANT » ou « ÉDUCATEUR FÉDÉRAL » majeurs, pour la saison en cours, devront se munir obligatoirement de :

- ☛ **2 Jeux de maillots de couleur différente numérotés de 1 à 14 si même couleur.** Si les couleurs de 2 équipes prêtent à confusion, le tirage au sort désignera l'équipe qui changera de maillots. Les clubs sont tenus, le cas échéant de faire porter à leurs joueurs des maillots comportant une mention publicitaire fournis par la F.F.F.
- ☛ 3 ballons
- ☛ **1 pharmacie**
- ☛ Les 14 licences des joueuses et des 2 dirigeants

**Au préalable, chaque éducateur devra avoir préparé la FMI la veille
pour sa composition d'équipe svp**

7. REMISE DE RECOMPENSE PREVUE A 11H45 POUR LES U15F ET LES U18F FOOT A 7 ; 15H45 POUR LES U18F FOOT A 11 ET 17H45 POUR LES SENIOR F

8. RECOMMANDATIONS

☛ Terrains :

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les supporters et parents accompagnant les équipes, n'aient en aucun cas la possibilité d'accès au terrain



☛ Fixation des buts :

Il est rappelé que les buts de football doivent être conformes aux dispositions du Décret 96495 du 04/06/1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de but de Football

9. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Renaud FAROU CTD DAP du Finistère ☎ 06.43.80.97.46 ou mail : rfarou@foot29.fff.fr

Christine LE ROUX Président de la Commission Féminine du Finistère ☎ 06.84.98.10.74

District de Football du Finistère ☎ 02.98.47.62.47

10. LISTE DES RENCONTRES

10h30 : Rencontre Finale U15F

PLOUZANE ACF 1 vs LE RELECQ KERHUON FC 1

10h30 : Rencontre Finale U18F à 7

GUIPAVAS COATAUDON AL 1 vs DOUARNENEZ TREBOUL GAS D'YS 1

14h00 : Rencontre Finale U18F à 11

BOHARS VGA 1 vs LE RELECQ KERHUON FC 1

16h00 : Rencontre Finale SENIOR F

QUIMPERLE FC 1 vs PLABENNEC STADE 1



N'OUBLIEZ PAS



**CE NE SONT QUE
DES ENFANTS**

C'EST UN SPORT



CE N'EST QU'UN JEU

C'EST « LEUR » MATCH



**LES FORMATEURS SONT
BENEVOLES**

**LES ARBITRES SONT
DES ETRES HUMAINS**

CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE

